



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/123

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS –
COMMISSION DU 16 MAI 2019**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 24 juin 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 24 juin 2019

**Le 2 juillet de l'année deux mille dix-neuf à
18h30**

à Léognan – Foyer municipal

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M. LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	E	M. BLANQUE	MOUCLIER Jean-François	E	M. AULANIER
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. DANNÉ, secrétaire de séance
 Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/123

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS –
COMMISSION DU 16 MAI 2019**

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2003/19 en date du 11 avril 2003, définissant les critères d'aide aux associations,

Vu la réunion de la Commission « *Vie Associative* » en date du 16 mai 2019,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Les demandes, exposées ci-après ayant reçu un avis favorable lors de leur examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- de verser aux associations ci-dessous dénommées une subvention annuelle, conformément au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant
LE CERCLE DES AMIS DE MONTESQUIEU	Annuelle	Organisation du prix littéraire Montesquieu	1 000 €
LE COMITÉ DES FÊTES D'AYGUEMORTE LES GRAVES	Annuelle	Organisation de la « Grande Fête »	1 500 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'attribution d'une subvention aux associations, au titre de l'exercice 2019, selon les tableaux ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2019. Les fonds pourront être payés sur deux exercices.

Fait à Martillac, le 2 juillet 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement